

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 50748

Numéro SIREN : 332 908 854

Nom ou dénomination : SODIPOR

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2018 sous le numéro de dépôt 4174



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODIPOR

1, Rue du Traité de l'Europe
Centre Commercial de l'Europe
44210 - PORNIC

S.A.S. au capital de 400 000 €
R.C.S. SAINT-NAZAIRE 332 908 854

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2017 au 31 Janvier 2018

Certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 561 159	18 771 782	15 789 376	16 952 239
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	444 620	100 589	344 030	343 700
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	151 620	100 589	51 030	50 700
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 900 879	18 621 192	12 279 687	13 530 953
TERRAINS	3 831 064	2 114 233	1 716 831	1 925 734
CONSTRUCTIONS	20 001 424	10 872 571	9 128 853	10 059 638
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 413 919	4 725 991	687 928	820 014
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 526 569	908 396	618 172	698 760
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	127 902		127 902	26 804
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 215 658	50 000	3 165 658	3 077 586
PARTICIPATIONS	55 884		55 884	55 884
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 661 618	50 000	1 611 618	1 738 653
TITRES IMMOBILISES DIVERS	713 703		713 703	620 670
PRETS	38 163		38 163	32 414
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	746 287		746 287	629 963
ACTIF CIRCULANT	14 309 610	47 152	14 262 457	11 461 652
STOCKS ET EN-COURS	6 454 036		6 454 036	6 223 466
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	28 013		28 013	25 198
MARCHANDISES	6 426 023		6 426 023	6 198 268
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 652 154	47 152	2 605 001	2 641 675
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	588 094	38 961	549 132	589 640
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 064 060	8 191	2 055 868	2 052 034
CREANCES DIVERSES (3)	601 801		601 801	457 067
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 441 985		2 441 985	1 351 938
DISPONIBILITES	1 847 820		1 847 820	517 390
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	311 812		311 812	270 114
TOTAL GENERAL	48 870 769	18 818 935	30 051 834	28 413 892
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			46 098	1 343 092
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	12 909 819	12 301 991
CAPITAL	400 000	400 000
RESERVES	8 893 876	8 422 469
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	8 853 876	8 382 469
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 349 715	3 239 206
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		710
PROVISIONS REGLEMENTEES	266 227	239 604
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	12 909 819	12 301 991
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	228 000	72 700
PROVISIONS POUR RISQUES	228 000	72 700
DETTES (1)	16 914 015	16 039 201
DETTES FINANCIERES (2)	8 349 569	7 918 648
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 244 855	3 888 691
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 104 713	4 029 957
DETTES D'EXPLOITATION	8 171 388	7 528 850
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 379 195	3 736 622
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 678 801	3 671 155
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	113 390	121 072
DETTES DIVERSES	124 431	245 420
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		31 598
AUTRES DETTES DIVERSES	124 431	213 822
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	268 626	346 281
TOTAL GENERAL	30 051 834	28 413 892
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 722 810 12 191 205	4 756 742 11 282 459
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	78 403 689	76 249 205
VENTES DE MARCHANDISES	74 826 285	73 112 430
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	63 548	50 407
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 629 147	1 363 856
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	76 518 981	74 526 694
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	82 580	49 015
REPRISES SUR PROVISIONS	16 437	3 278
TRANSFERTS DE CHARGES	319 230	158 305
AUTRES PRODUITS	1 466 460	1 511 910
CHARGES D'EXPLOITATION	72 393 973	70 422 531
ACHATS DE MARCHANDISES	56 609 372	55 403 350
VARIATION DES STOCKS	(227 755)	(279 020)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	167 595	157 908
VARIATION DES STOCKS	(2 815)	585
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 913 733	4 805 798
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 198 902	1 161 155
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 142 006	5 811 707
CHARGES SOCIALES	1 867 536	1 768 974
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 485 199	1 523 380
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	38 961	21 676
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	150 000	
AUTRES CHARGES	51 236	47 014
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 009 716	5 826 673
PRODUITS FINANCIERS	124 758	73 541
PARTICIPATIONS	108 725	58 013
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 013	5 125
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 019	10 402
CHARGES FINANCIERES	151 709	208 542
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		50 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	151 709	158 542
RESULTAT FINANCIER	(26 951)	(135 000)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 982 765	5 691 673



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	128 231	119 108
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 089	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	123 142	16 316
REPRISES SUR PROVISIONS		102 791
CHARGES EXCEPTIONNELLES	137 380	138 680
SUR OPERATIONS DE GESTION		102 791
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	32 291	5 075
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 622	26 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	78 466	4 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(9 149)	(19 571)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 043 710	957 064
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 580 190	1 475 831
<i>Total des produits</i>	<i>78 656 679</i>	<i>76 441 856</i>
<i>Total des charges</i>	<i>75 306 963</i>	<i>73 202 649</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	3 349 715	3 239 206
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	1 880	2 868
Charges financières concernant les entreprises liées	18 219	12 173

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Les licences et fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	7 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	443 520	1 100		444 621
Immobilisations corporelles	30 766 747	253 269	119 136	30 900 880
Immobilisations financières - titres	676 555	105 687	12 653	769 588
Immobilisations financières - créances	2 451 031	314 096	319 057	2 446 070
	34 337 854	674 151	450 846	34 561 159

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	99 820	770		100 590
Immobilisations corporelles	17 235 794	1 484 897	99 498	18 621 192
	17 335 614	1 485 666 (*)	99 498	18 721 782
(*) Dont dotation : . linéaire		1 288 959		
. dégressive		196 241		
. exceptionnelle		467		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	239 605	26 623		266 227
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	72 700	228 000	72 700	228 000
Dépréciations de l'actif immobilisé	50 000			50 000
Dépréciations de l'actif circulant	24 629	38 961	16 437	47 153
	386 933	293 584 (*)	89 137 (*)	591 380
(*) Dont : . exploitation		188 961	16 437	
. financier				
. exceptionnel		104 623	72 700	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 72 700

La provision pour risques et charges correspond à :

- Un litige prud'homal avec un salarié (78K €)
- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 150 k€.
- En juin 2017, la direction générale des finances publiques a décidé de ne pas maintenir les propositions de rehaussement d'impôt mettant ainsi fin au contentieux portant sur les crédits d'impôts mécénat au titre des années 2011, 2012 et 2013. La provision est reprise (73 k€).

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 446 070	39 399	2 406 672
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 652 154	2 652 154	
Créances diverses	601 801	601 801	
Charges constatées d'avance	311 813	311 813	
	6 011 839	3 605 167	2 406 672

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 365	1 365		
Emprunts bancaires (1)	3 243 491	613 901	2 354 591	274 999
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 104 713	4 076 760	903 492	124 462
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 171 388	7 127 678		1 043 710
Dettes diverses	124 432	124 432		
Produits constatés d'avance	268 626	247 069	21 558	
	16 914 015	12 191 205	3 279 640	1 443 170

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 365

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 643 534

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 3 847 064

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux droits d'entrée versés par les locataires de la galerie marchande, étalés sur 10 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	59 846 108
- Drive	8 468 809
- Station-service	8 204 064
- Restauration	-
	76 518 981

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	11
- Agents de maîtrise	40
- Employés	218
	269

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 303 924 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 362 417 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	19 638	25 000
Cession des immobilisations financières	12 653	97 432
Amortissements dérogatoires	26 623	-
Litige prudhommal	78 000	-
Mises au rebut	467	-
Dégrèvement impôts suite contrôle fiscal	-	1 232
Autres produits exceptionnels	-	3 857
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	-	711
	137 381	128 232

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	1 043 710
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	-
	1 043 710

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales BREVIDIS, SODIPOR et MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 830 356
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 177 466
- Reprise de provision pour IS	-72 700
	1 580 190

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	313 627
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	486 041

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	160 925	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 940 298	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017 ;

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 428 000 €

	E.U.R.L. C.C.M 44210 - PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 368 172 199	MEPRESSING 44210 - PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 - ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Entreprises liées			
Participations	45 735	50	-
Créances rattachées à des participations	-	245 098	-
Clients et comptes rattachés	23 835	14 306	103 999
Créances diverses	25 795	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	1 507	55 536
Autres dettes diverses	-	1 013	4 191
Produits constatés d'avances	1 667	3 333	-
Production vendue de services	96 282	20 000	83 463
Autres produits d'exploitation	14 126	3 796	-
Produits de participation	-	1 280	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	5 320

	G.F.J. INVESTISSEMENTS 44250 - ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494	S.C.I. J2F 44250 - ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 836 117	S.A.R.L. PARALLELE 44210 - PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 519 856 193
Entreprises liées			
Participations	-	100	10 000
Créances rattachées à des participations	-	1 416 520	-
Créances diverses	246 852	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 817 297	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	319
Autres dettes diverses	-	-	45 412
Produits constatés d'avances	-	-	3 333
Production vendue de services	-	-	523 030
Autres produits d'exploitation	-	-	29 889
Produits de participation	-	6 653	108 533
Intérêts et charges assimilées	18 219	-	-

	S.A.R.L. PARALLELE 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 519 656 193	S.A.R.L. C.C.M. 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199	S.A.R.L. MB PRESSING 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	60 000	7 500
Capitaux propres autres que le capital	491 621	379 176	179 419
Quote-part du capital détenu	100%	100 %	100-%
Valeur brute des titres détenus	10 000	45 735	50
Valeur nette des titres détenus	10 000	45 735	50
Prêts et avances consentis	-	-	245 098
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	2 126 408	607 604	404 690
Résultat du dernier exercice clos	65 841	65 841	40 258
Dividendes encaissés	100 000	0	0

	S.C.L. J2F 44 250 SAINT-BREVIN LES PINS NANTES 450 936 117
Filiales & participations entre 10 & 50 %	
Capital	1 000
Capitaux propres autres que le capital	795 148
Quote-part du capital détenu	10.00-%
Valeur brute des titres détenus	100
Valeur nette des titres détenus	100
Prêts et avances consentis	1 416 520
Cautions & avals donnés	160 925
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	529 073
Résultat du dernier exercice clos	214 861
Dividendes encaissés	0

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIPOR—
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 1 Rue du Traité d'Amsterdam
Centre commercial de l'Europe - 44210 PORNIC
332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 JUILLET 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2018 s'élevant à 3 349 715,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 349 715,93 euros

A titre de dividendes 2 075 850,00 euros

Soit 21 euros par action

Le solde 1 273 865,93 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 10 127 741,99 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 221 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 071 629 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2015	2 491 020 €	9 885	5 040 €	2 485 980 €
31/01/2016	3 064 350 €	9 885	6 200 €	3 058 150 €
31/01/2017	2 767 800 €	98 850	5 628 €	2 762 172 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 19 juillet 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

Mr Gilles BROUARD



5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

SODIPOR

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €uros
Siège social : 1 rue du Traité d'Amsterdam
44210 PORNIC

RCS SAINT-NAZAIRE 332 908 854

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 janvier 2018

SODIPOR

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €uros
Siège social : 1 rue du Traité d'Amsterdam
44210 PORNIC

RCS SAINT-NAZAIRE 332 908 854

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIPOR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons notamment procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

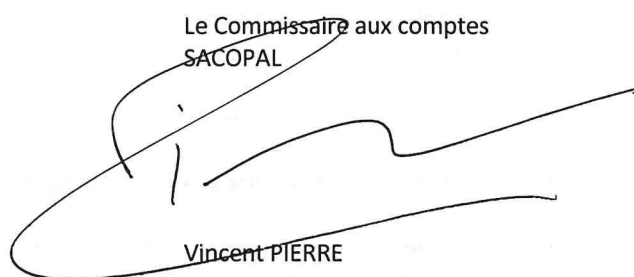
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 4 juillet 2018

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 561 159	18 771 782	15 789 376	16 952 239
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	444 620	100 589	344 030	343 700
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	151 620	100 589	51 030	50 700
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 900 879	18 621 192	12 279 687	13 530 953
TERRAINS	3 831 064	2 114 233	1 716 831	1 925 734
CONSTRUCTIONS	20 001 424	10 872 571	9 128 853	10 059 638
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 413 919	4 725 991	687 928	820 014
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 526 569	908 396	618 172	698 760
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	127 902		127 902	26 804
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 215 658	50 000	3 165 658	3 077 586
PARTICIPATIONS	55 884		55 884	55 884
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 661 618	50 000	1 611 618	1 738 653
TITRES IMMOBILISES DIVERS	713 703		713 703	620 670
PRETS	38 163		38 163	32 414
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	746 287		746 287	629 963
ACTIF CIRCULANT	14 309 610	47 152	14 262 457	11 461 652
STOCKS ET EN-COURS	6 454 036		6 454 036	6 223 466
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	28 013		28 013	25 198
MARCHANDISES	6 426 023		6 426 023	6 198 268
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 652 154	47 152	2 605 001	2 641 675
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	588 094	38 961	549 132	589 640
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 064 060	8 191	2 055 868	2 052 034
CREANCES DIVERSES (3)	601 801		601 801	457 067
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 441 985		2 441 985	1 351 938
DISPONIBILITES	1 847 820		1 847 820	517 390
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	311 812		311 812	270 114
TOTAL GENERAL	48 870 769	18 818 935	30 051 834	28 413 892
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			46 098	1 343 092



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	12 909 819	12 301 991
CAPITAL	400 000	400 000
RESERVES	8 893 876	8 422 469
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	8 853 876	8 382 469
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 349 715	3 239 206
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		710
PROVISIONS REGLEMENTEES	266 227	239 604
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>12 909 819</i>	<i>12 301 991</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	228 000	72 700
PROVISIONS POUR RISQUES	228 000	72 700
DETTES (1)	16 914 015	16 039 201
DETTES FINANCIERES (2)	8 349 569	7 918 648
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 244 855	3 888 691
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	5 104 713	4 029 957
DETTES D'EXPLOITATION	8 171 388	7 528 850
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 379 195	3 736 622
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 678 801	3 671 155
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	113 390	121 072
DETTES DIVERSES	124 431	245 420
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		31 598
AUTRES DETTES DIVERSES	124 431	213 822
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	268 626	346 281
TOTAL GENERAL	30 051 834	28 413 892
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 722 810 12 191 205	4 756 742 11 282 459
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	78 403 689	76 249 205
VENTES DE MARCHANDISES	74 826 285	73 112 430
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	63 548	50 407
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 629 147	1 363 856
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	76 518 981	74 526 694
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	82 580	49 015
REPRISES SUR PROVISIONS	16 437	3 278
TRANSFERTS DE CHARGES	319 230	158 305
AUTRES PRODUITS	1 466 460	1 511 910
CHARGES D'EXPLOITATION	72 393 973	70 422 531
ACHATS DE MARCHANDISES	56 609 372	55 403 350
VARIATION DES STOCKS	(227 755)	(279 020)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	167 595	157 908
VARIATION DES STOCKS	(2 815)	585
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 913 733	4 805 798
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 198 902	1 161 155
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 142 006	5 811 707
CHARGES SOCIALES	1 867 536	1 768 974
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 485 199	1 523 380
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	38 961	21 676
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	150 000	
AUTRES CHARGES	51 236	47 014
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 009 716	5 826 673
PRODUITS FINANCIERS	124 758	73 541
PARTICIPATIONS	108 725	58 013
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 013	5 125
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 019	10 402
CHARGES FINANCIERES	151 709	208 542
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		50 000
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	151 709	158 542
RESULTAT FINANCIER	(26 951)	(135 000)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 982 765	5 691 673



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	128 231	119 108
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 089	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	123 142	16 316
REPRISES SUR PROVISIONS		102 791
CHARGES EXCEPTIONNELLES	137 380	138 680
SUR OPERATIONS DE GESTION		102 791
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	32 291	5 075
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 622	26 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	78 466	4 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(9 149)	(19 571)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 043 710	957 064
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 580 190	1 475 831
<i>Total des produits</i>	<i>78 656 679</i>	<i>76 441 856</i>
<i>Total des charges</i>	<i>75 306 963</i>	<i>73 202 649</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	3 349 715	3 239 206
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	1 880	2 868
Charges financières concernant les entreprises liées	18 219	12 173

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Les licences et fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	7 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	443 520	1 100		444 621
Immobilisations corporelles	30 766 747	253 269	119 136	30 900 880
Immobilisations financières - titres	676 555	105 687	12 653	769 588
Immobilisations financières - créances	2 451 031	314 096	319 057	2 446 070
	34 337 854	674 151	450 846	34 561 159

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	99 820	770		100 590
Immobilisations corporelles	17 235 794	1 484 897	99 498	18 621 192
	17 335 614	1 485 666 (*)	99 498	18 721 782
(*) Dont dotation : . linéaire		1 288 959		
. dégressive		196 241		
. exceptionnelle		467		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	239 605	26 623		266 227
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	72 700	228 000	72 700	228 000
Dépréciations de l'actif immobilisé	50 000			50 000
Dépréciations de l'actif circulant	24 629	38 961	16 437	47 153
	386 933	293 584 (*)	89 137 (*)	591 380
(*) Dont : . exploitation		188 961	16 437	
. financier				
. exceptionnel		104 623	72 700	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	72 700

La provision pour risques et charges correspond à :

- Un litige prud'homal avec un salarié (78K €)
- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 150 k€.
- En juin 2017, la direction générale des finances publiques a décidé de ne pas maintenir les propositions de rehaussement d'impôt mettant ainsi fin au contentieux portant sur les crédits d'impôts mécénat au titre des années 2011, 2012 et 2013. La provision est reprise (73 k€).

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 446 070	39 399	2 406 672
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 652 154	2 652 154	
Créances diverses	601 801	601 801	
Charges constatées d'avance	311 813	311 813	
	6 011 839	3 605 167	2 406 672

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 365	1 365		
Emprunts bancaires (1)	3 243 491	613 901	2 354 591	274 999
Emprunts & dettes financières divers (2)	5 104 713	4 076 760	903 492	124 462
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 171 388	7 127 678		1 043 710
Dettes diverses	124 432	124 432		
Produits constatés d'avance	268 626	247 069	21 558	
	16 914 015	12 191 205	3 279 640	1 443 170

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 365
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				643 534
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				3 847 064

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux droits d'entrée versés par les locataires de la galerie marchande, étalés sur 10 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	59 846 108
- Drive	8 468 809
- Station-service	8 204 064
- Restauration	-
	76 518 981

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	11
- Agents de maîtrise	40
- Employés	218
	269

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 303 924 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 362 417 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession des immobilisations corporelles	19 638	25 000
Cession des immobilisations financières	12 653	97 432
Amortissements dérogatoires	26 623	-
Litige prudhommal	78 000	-
Mises au rebut	467	-
Dégrèvement impôts suite contrôle fiscal	-	1 232
Autres produits exceptionnels	-	3 857
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	-	711
	137 381	128 232

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	1 043 710
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	-
	1 043 710

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales BREVIDIS, SODIPOR et MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 830 356
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 177 466
- Reprise de provision pour IS	-72 700
	1 580 190

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	313 627
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	486 041

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	160 925	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 940 298	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017 ;

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 428 000 €

	E.U.R.L. C.C.M 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 199	MB PRESSING 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Entreprises liées			
Participations	45 735	50	-
Créances rattachées à des participations	-	245 098	-
Clients et comptes rattachés	23 835	14 306	103 999
Créances diverses	25 795	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	1 507	55 536
Autres dettes diverses	-	1 013	4 191
Produits constatés d'avances	1 667	3 333	-
Production vendue de services	96 282	20 000	83 463
Autres produits d'exploitation	14 126	3 796	-
Produits de participation	-	1 280	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	5 320

	G.F.J. INVESTISSEMENTS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494	S.C.I. J2F 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 936 117	S.A.R.L. PARALLELE 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 519 656 193
Entreprises liées			
Participations	-	100	10 000
Créances rattachées à des participations	-	1 416 520	-
Créances diverses	246 852	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 817 297	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	319
Autres dettes diverses	-	-	45 412
Produits constatés d'avances	-	-	3 333
Production vendue de services	-	-	523 030
Autres produits d'exploitation	-	-	29 889
Produits de participation	-	6 653	108 533
Intérêts et charges assimilées	18 219	-	-

SACOPAL
Contrôleurs des comptes

	S.A.R.L. PARALLELE 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 519 656 193	S.A.R.L. C.C.M. 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199	S.A.R.L. MB PRESSING 44 210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	60 000	7 500
Capitaux propres autres que le capital	491 621	379 176	179 419
Quote-part du capital détenu	100%	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	45 735	50
Valeur nette des titres détenus	10 000	45 735	50
Prêts et avances consentis	-	-	245 098
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	2 126 408	607 604	404 690
Résultat du dernier exercice clos	206 025	65 841	40 258
Dividendes encaissés	100 000	0	0

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.C.I. J2F
44 250 SAINT-BREVIN
LES PINS
NANTES 450 936 117

Capital	1 000
Capitaux propres autres que le capital	795 148
Quote-part du capital détenu	10.00 %
Valeur brute des titres détenus	100
Valeur nette des titres détenus	100
Prêts et avances consentis	1 416 520
Cautions & avals donnés	160 925
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	529 073
Résultat du dernier exercice clos	214 861
Dividendes encaissés	0

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.